



Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation

Les logiques spatiales de la production culturelle française du spectacle vivant. Les enseignements de l'agenda culturel français 2012-2016

Mr Benoit FAYE

INSEEC Enseignant Chercheur

INSEEC Business School, H19 Quai de Bacalan 33000 Bordeaux gironde France

bfaye@inseec.com

Référence à la session / reference to the session

T3, F2, F3, F4

Résumé / Summary

La production culturelle, représentant en moyenne 2.5% du PIB dans les pays de l'OCDE (Jauneau et Niel, 2014), offre en réalité une grande diversité de produits. Un élément particulier de cette offre, le spectacle vivant, représente à lui seul 0,4% du PIB et contrairement aux autres éléments de la production culturelle affiche une tendance croissante depuis 1995 (Benhamou et Chantepie, 2016). La loi française (1999) définit le spectacle vivant « par la présence physique d'au moins un artiste du spectacle percevant une rémunération lors de la représentation en public d'une œuvre de l'esprit ». Cette activité regroupe en réalité un grand nombre de formes dans un contexte actuel d'hybridation qui ne facilite pas la mise en œuvre de typologie (Assassi 2003, Vauclare 2009). Théâtre, danse, comte, lecture, musique, cirque, arts de la rue, constituent les principales catégories autour desquelles se subdivisent et se mélangent les genres.

Comme le rappellent et le discutent Greffe (2010) ou Barberis et Poirson (2016) l'économiste porte un regard singulier et inachevé sur l'économie du spectacle vivant. D'un côté, comme l'affirme le modèle de Baumol et Bowen (1966), le secteur faute de possibles gains de productivité est voué à un accroissement de ses coûts sous la contrainte d'une demande très élastique au prix. Par nature déficitaire, sa survie nécessite alors un soutien public. D'un autre côté, depuis 1990, les nouveaux paradigmes explorent de manière plus étendue les gains et les coûts du spectacle vivant questionnant les conclusions précédentes. D'une part, la formation des clusters culturels génère des économies d'échelle externes et une meilleure maîtrise des coûts de création et d'exploitation. D'autre part, les externalités produites par le spectacle vivant sur le reste de l'économie (Greffe et Pflieger, 2005) et ses effets sur l'attractivité résidentielle et touristique, conduisent à reconsidérer les gains engendrés par l'économie du spectacle.

Dans le cadre de l'économie créative (Scott et Leriche, 2005), la proximité entre les activités économiques classiques et les activités de spectacle favoriserait des effets de pollinisation favorable à la compétitivité globale de l'économie. L'activité culturelle n'est plus alors qu'un produit de consommation finale mais aussi un produit de consommation intermédiaire essentiel à la compétitivité hors prix. La concentration des activités culturelles, en générant des économies d'échelle externes agit, elle, sur les coûts de production.

D'une part, le territoire devient l'objet autour duquel la fatalité du modèle de Baumol et Bowen (1966) peut être questionnée, d'autre part le spectacle vivant devient un outil du développement territorial (Lacour et al., 2014). Cette articulation entre territoire et culture fait désormais partie des questions récurrentes à travers une succession d'étude de cas tant dans le domaine économique (Leloup et Moyart, 2014 sur Mons) que géographique (Grésillon 2008, sur Berlin et Marseille ; Debroux, 2013, sur Bruxelles). Toutefois, nous ne disposons pas d'étude d'envergure nationale sur la production et la diffusion territoriale du spectacle vivant permettant de cerner les logiques, en particulier dans le contexte français articulant secteur public et privé dans la structuration spatiale de l'offre.

La question que nous posons ici est de savoir s'il existe en France des concentrations d'activités de spectacle différenciées répondant à des logiques d'offre et/ou de demande. Précisément, certaines activités du spectacle vivant se regroupent-elles sur certains territoires pour bénéficier d'économie d'échelles externes et/ou pour bénéficier d'un type socio-économique de la demande ?

L'apport essentiel de notre étude est le codage de l'agenda culturel français recensant les spectacles en France entre 2012 et 2016. Les entreprises de spectacles déclarent sur le site culture.fr les informations relatives à leur spectacle pour chaque lieu de représentation. Près de 60 000 spectacles localisés sont ici recensés sur les 4 dernières années. Pour chaque spectacle, sont précisés l'offre (nom du spectacle), l'organisme de spectacle (nom, nature et lieu de résidence de l'organisme), les dates (de début et de fin des représentations), le lieu du spectacle (adresse postale), les horaires et les tarifs du spectacle, et enfin le(s) thème(s) du spectacle. Les thématiques ont été regroupées en catégories (théâtre, musique, conte, ...) et sous catégories en respectant la nomenclature proposée par le site. Par ailleurs, nous avons saisi pour deux bases territoriales (communes et départements) les variables nécessaires à la description des structures démographiques, socio-professionnelles, des infrastructures culturelles et de transport, des niveaux de vie. Ce lourd travail de codage, de complétion et de vérification des données vient seulement de s'achever.

L'économétrie va désormais nous permettre de synthétiser l'offre de spectacle par base territoriale (sur l'ensemble de la période) et ainsi vérifier l'existence d'une concentration d'activités de spectacle différenciée ainsi que leur éventuelle corrélation d'une part à un type de population, d'autre part à l'existence d'une structure organique de l'offre.

Bibliographie / Bibliography

- Assassi, I. (2003). Spécificités du produit culturel. *Revue française de gestion*, (1), 129-146.
- Barbérís, I., & Poirson, M. (2016). L'économie du spectacle vivant: «Que sais-je?» n° 3972. Presses universitaires de France.
- Baumol, W. J., & Bowen, W. G. (1966). *Performing Arts--the Economic Dilemma: A Study of Problems Common to Theatre, Opera, Music and Dance*. MIT Press.
- Benhamou, F., & Chantepie, P. (2016). Culture et économie: chiffres et cryptes.
- Debroux, T. (2013). Les territoires créatifs: quelques notions théoriques et une analyse bruxelloise. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, (19-20), 40-59.
- Grefe, X. (2010). Introduction: L'économie de la culture est-elle particulière ?. *Revue d'économie politique*, 120(1), 1-34.
- Grefe, X., & Pflieger, S. (2015). La politique culturelle en France. *La documentation française*.
- Grésillon, B. (2008). Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle. In *Annales de géographie* (No. 2, pp. 179-198). Armand Colin.
- Jauneau, Y., & Niel, X. (2014). Le poids économique direct de la culture en 2013. *Culture chiffres*, (5), 1-18.
- Lacour, C., Leloup, F., & Moyart, L. (2014). Introduction. Culture, patrimoine, savoirs: facteurs dynamiques de développement. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (5), 785-799.
- Leloup, F., & Moyart, L. (2014). Mons, capitale européenne de la culture en 2015: deux modèles de développement par la culture. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (5), 825-842.
- Liefooghe, C. (2015). *L'économie créative et ses territoires. Enjeux et débats*, Rennes: Presses universitaires

de Rennes.

Scott, A. J., & Leriche, F. (2005). Les ressorts géographiques de l'économie culturelle: du local au mondial. *L'Espace géographique*, 34(3), 207-222.

Urrutiaguer, D., Henry, P., Duchêne, C., & Boudy, G. (2012). Territoires et ressources des compagnies en France. *Culture études*, (1), 1-16.

Vauclare, C. (2009). Les événements culturels: essai de typologie. *Culture études*, (3), 1-8.